

**Chefs d'équipe et bibliothécaires-conseillers
Section du catalogage**

Compte rendu de la réunion du 19 avril 2016

Local 0270 – 9 h

MEMBRES	ORDRE DU JOUR, TEL QU'ADOPTÉ
Présents : Simon-Pierre Barrette Brigitte Demers Julie Gauthier Christian Lacroix Guillaume Lizotte Marcel Plourde G. Daniel Tremblay	1. Adoption de l'ordre du jour 2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion 3. Suivi de la dernière réunion 3.1. Documents en attente de traitement 3.2. Publié aussi en version électronique / Publié aussi en version papier : même traitement? 3.3. Arrivée des vedettes de forme : Bandes dessinées, littérature – subdivisions de forme 3.4. Titres uniformes de thèses et mémoires selon l'évolution des noms des programmes 3.5. Dépôt institutionnel 3.6. Méthodologie utilisée dans les thèses 3.7. Récits personnels : application et cote 3.8. ISSN : 490 et 830 et notices bibliographiques de collections dans le cas de commandes permanentes (bde) 4. Informations provenant des équipes 4.1. Équipe des Ressources électroniques et continues 4.2. Équipe de Musique/Art /Film 4.3. Équipe de Sciences, Sciences humaines et sociales 5. Éléments abordés lors de la réunion de discussion sur les cas RDA 5.1. Articles initiaux dans les collections en 490 et 830 (11 mai 2015) 5.2. Mentions de responsabilités des bandes dessinées : doit-on étendre à tous les types de documents?

-
- 5.3. Autorités des professeurs
 - 5.4. Thèses en RDA (jga)
 - 5.5. Réflexion sur les livrets d'opéra et les indicateurs de relation RDA en général
 - 5.6. Retrait des indicateurs généraux de documents pour les notices RCAA2 chez OCLC
 - 5.7. Mention de relation |auteur,|éditeur intellectuel en zone 100
 - 5.8. Précisions ajoutées entre parenthèses (|c) pour des noms de personnes (point 5.2 de la réunion 206)

6. Analyse documentaire

- 6.1. Tables disciplinaires
 - Les missels
 - Livres deutérocanoniques
 - Versions de la Bible

7. Reclassification des documents en théologie, philosophie, et autres disciplines

8. Pertinence de l'ajout de 040 |aCaQQLA|bfre|dCaQQLA dans le catalogage de notices TEMPO

9. Demande de modification de l'Équipe Sciences, sciences humaines et sociales

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Le compte rendu est adopté à la suite de légères modifications.

3. Suivi de la dernière réunion

3.1. Documents en attente de traitement

Le nombre de documents en attente de traitement est de 5 100, en diminution constante. Il y a actuellement l'équivalent de quatre chariots de documents en attente de vérification d'autorités du côté de l'ancienne équipe de la recherche et quatre chariots à l'étape de recherches supplémentaires dans l'équipe de la recherche bibliographique du côté des acquisitions.

Le traitement des documents de l'Herbier Louis-Marie est terminé. Il comprend 3 268 documents.

Le traitement des documents de l'éditeur Marabout du Fonds François Hébert est presque terminé, de même que la première liste des mélanges en droit. Lorsque ces deux lots seront terminés, l'équipe Sciences, Sciences humaines et Sciences sociales poursuivra le traitement de la littérature en fascicules.

La répartition du temps de traitement actuel est conservée, avec une journée pour le traitement des bandes dessinées et une journée pour le traitement des monographies électroniques.

Le traitement du Fonds Alain Bourque avance régulièrement et 32,5 % des documents sont traités. À ce rythme, nous devrions avoir terminé vers la fin du mois d'octobre. Devant les problèmes causés par le reclassement des documents expédiés à la Didacthèque, tous les documents de ce fonds devant aller à la Didacthèque seront conservés au catalogage après préparation matérielle jusqu'à ce que le traitement soit achevé. Ceci permettra d'avoir une idée globale du reclassement à faire plutôt que d'agir à la pièce.

Le traitement de monographies électroniques se poursuit à un rythme constant. Ce sont plus de 11 000 monographies électroniques qui ont été cataloguées depuis le début de l'année. Nous allons poursuivre à ce rythme. Éventuellement, le nombre de monographies électroniques introduites dans la chaîne sera augmenté afin de tenir compte du ralentissement de l'arrivage des monographies imprimées.

3.2. Publié aussi en version électronique / Publié aussi en version papier : même traitement?

Un suivi doit être fait par Marcel à ce sujet.

3.3. Arrivée des vedettes de forme : Bandes dessinées, littérature – subdivisions de forme

Denise souhaitait que nous discutions du problème à l'interne avant qu'elle ne contacte la LC. Julie a donc discuté avec Louise Pelletier de la possibilité de valider des descripteurs de forme qui auraient 7 comme deuxième indicateur et qui auraient également un |2rvmgf. Louise a mentionné qu'il faudrait faire des tests et qu'elle pourrait y travailler. Comme le RVM nouvelle mouture, avec thésaurus séparés contenant des descripteurs de forme doit paraître au mois d'octobre, il serait temps de s'y mettre. Nous demanderons à Sirsi afin de voir s'il est possible de valider en fonction du |2, ou de développer cette fonctionnalité. Guillaume évoque la possibilité également d'inclure la source de l'autorité à même l'autorité concernée, sans que cette mention soit affichée. Divers tests devront être menés avant d'implanter cette possibilité. Julie rappelle que les vedettes de genre/forme seront séparées du RVM à l'automne, lorsque le nouveau site Web sera mis en ligne.

Christian et Julie travailleront à une formation pratique sur l'utilisation des descripteurs de genre/forme, plus particulièrement en littérature, en géographie, en cinéma et pour les généralités qui devraient être traduites début mai. Cette formation est prévue pour la fin du mois de mai.

3.4. Titres uniformes de thèses et mémoires selon l'évolution des noms des programmes

Une révision systématique de tous les titres uniformes de mémoires et de thèses a été effectuée. Plusieurs correctifs ont été effectués pour certains titres problématiques ou non conformes, des précisions ont été apportées pour mieux correspondre à l'appellation des programmes. Nous décidons, suite à l'exercice, d'utiliser le nom du programme auquel l'étudiant est inscrit plutôt que le nom de la Faculté ou de la discipline. Marcel dressera une liste cumulative indiquant les changements apportés ou proposés, et un courriel sera envoyé aux bibliothécaires-conseils afin de les consulter.

3.5. Dépôt institutionnel

Le projet pilote est maintenant terminé et il nous a permis de traiter près de 250 articles de périodiques révisés par les pairs. Compte tenu des bogues de DSpace, il nous a été impossible de valider notre capacité à traiter un document dans les délais prévus (48 heures), en particulier lors de périodes d'achalandage important.

On constate cependant que le travail lié au dépôt demande beaucoup de temps, pour le moment. 99 heures ont été nécessaires aux catalogueurs pour vérifier et bonifier les métadonnées des 242 documents. Si on compte les questions, les réunions et autres rencontres, il faut doubler ce temps. Il faut également noter que nous avons décidé, au départ, de créer les notices d'autorité pour tous les auteurs, qu'ils soient affiliés à l'Université Laval ou non. Or compte tenu de la charge de travail exigée, nous avons décidé, en cours de route, de faire les notices d'autorité uniquement pour les personnes affiliées à l'UL, ce qui contribuera à alléger le temps de travail requis.

Simon Pierre Barrette, Christian Lacroix et Julie Gauthier ont procédé à la vérification et à l'analyse documentaire des articles déposés. En tout, 120 heures ont été consacrées à cette tâche.

Les statistiques mensuelles seront modifiées à compter du mois de mai pour tenir compte de cette charge de travail.

Le délai de traitement des demandes de création de vedettes-matière s'est amélioré en cours de projet pilote. Le RVM a demandé qu'on mentionne DI (Dépôt institutionnel) dans l'intitulé de la vedette à créer afin que tous sachent que la demande de création est urgente.

Lors du projet pilote, les indexeurs ont également convenu qu'il faudra rédiger des règles d'indexation afin de s'assurer de la cohérence des vedettes-matière attribuées, du nombre de vedettes attribuées et de la façon d'inscrire les vedettes dans les champs sujet puisqu'aucune validation n'est faite dans DSpace, qu'une reconnaissance se fait caractère par caractère et qu'un espace peut générer un « nouveau sujet ». Julie fera une ébauche qui sera soumise à Christian et Simon Pierre qui verront à la compléter. Une fois ces règles bien établies, il faudra constamment s'y tenir.

Enfin, des rencontres ont permis de réunir les employés du Bureau du droit d'auteur (BDA) et de la section Description, analyse et métadonnées (DAM) qui ont collaboré au projet pilote du dépôt institutionnel afin de résoudre les irritants qui se sont manifestés lors de la mise en œuvre du projet.

Deux rencontres d'information ont été prévues par Guy Bilodeau pour l'ensemble du personnel.

Julie tiendra également une rencontre dédiée spécifiquement au personnel de la section afin de leur expliquer exactement en quoi consistent les tâches demandées par le dépôt institutionnel.

3.6. Méthodologie utilisée dans les thèses

Christian a reçu peu de réponses au courriel adressé aux bibliothécaires-conseils visant à identifier leur intérêt à voir les méthodologies utilisées mentionnées dans les thèses. Nous convenons donc d'inscrire dans les notices la méthodologie utilisée lorsqu'elle est identifiée dans la thèse. Aucune normalisation ne sera cependant adoptée. Cette information sera codée dans le champ MARC 567.

3.7. Récits personnels : application et cote

Julie a commencé la rédaction d'un document portant sur les règles d'application pour les cas de récits personnels et Denise Dolbec a été consultée avec des cas spécifiques. L'utilisation de cette subdivision est assez complexe et une formation sera sans doute nécessaire pour transférer l'information. La formation sur les « Récits personnels » pourrait être intégrée à la formation sur les descripteurs de genre/forme.

3.8. ISSN : 490 et 830 et notices bibliographiques de collections dans le cas de commandes permanentes (bde)

Les pratiques sont différentes entre les équipes concernant la conservation des ISSN dans les 490 et les 830. Nous décidons de laisser systématiquement les ISSN lorsqu'ils sont présents dans ces champs et de procéder à une vérification de la configuration du 490 et du 830 afin de voir de quelle façon ces éléments sont utilisés pour l'affichage en consultation. Marcel vérifiera également ce que permet le MARC dans ces cas.

4. Informations provenant des équipes

4.1. Équipe des Ressources électroniques et continues

Daniel Renaud maintient le traitement des PES imprimés et des monographies électroniques. Cependant, il accordera plus de temps au cours de prochaines semaines au traitement des derniers documents de l'ONU reçus au cours des derniers mois.

Depuis la dernière réunion, Élisabeth Monast a travaillé au traitement de 2 collections de données géospatiales comprenant un total de 31 couches. De plus, elle a consacré 21 heures au traitement de 17 demandes de dépôt institutionnel.

Daniel G. Tremblay a consacré quelque 22 heures de travail à la rédaction de procédures de reliure pour plus d'une vingtaine de titres parmi les documents de l'ONU. Plusieurs titres de l'ONU sont encore orphelins de procédures et du temps y sera encore consacré au cours des prochaines semaines. Il a également consacré une quinzaine d'heures au fichier de suivi des ensembles de monographies électroniques, pour en faire un outil de gestion des mises à jour des ensembles de monographies électroniques plus efficace.

Anne-Marie Fortier et François-Loïc Kimpton sont intervenus lors du dernier mois sur les ensembles AccessMedicine, Adelphi papers, AIP-Conference proceedings, ANYAS, ASTM, CABI, Cairn, Cambridge books/companions/histories/journal, Curio, Dalloz, Edward Elgar, Érudit, IMF library, Nijhoff, Nos racines, OECD/OCDE, Oxford scholarship, PDA BCI, PG Québec, SpringerLink mono, Stat!Ref, Thieme ebook library, Thieme Clinical collection, et WorldBank.

Marie-Claude Proulx a effectué le travail sur les fantômes proprement dits. Nous allons ensuite évaluer la liste des notices comportant des politiques de conservation spécifique, telle que produite par Louise Pelletier au début 2016, pour en effectuer le travail de révision. À terme, l'équipe désignée pourra mettre en application les politiques en question pour le transfert et/ou l'élagage des documents touchés, de manière périodique, et à l'aide de listes produites par le système.

Les documents en attente de traitement sur nos tablettes se déclinent comme suit :

- o Géographie 27 documents
- o Cartes 23 cartes
- o Atlas 4 documents
- o PES/Bases de données à jour

4.2. Équipe de Musique/Art /Film

Les documents courants à cataloguer dans l'équipe, en date du 15 avril 2016, se dénombrent ainsi (ces chiffres ne comprennent pas les dons et les différents projets de recatalogage)

- o 207 monographies
- o 119 partitions
- o 84 disques compacts
- o 15 DVD

Le catalogage du Fonds Pierre-F. Roberge se poursuit. Les délais sont respectés. 480 documents ont été catalogués jusqu'à maintenant, soit 245 documents au cours des deux dernières périodes.

Les mentions "Catégorie 2" dans l'onglet cote document des documents reliés aux "Fonds Céline Allard" et "Fonds Rémi Ménard" ont été transposées en zones 349. Une mention de type portée et contenu a été ajoutée aux autorités respectives de ces fonds.

Marie-Claude poursuit le catalogage des disques de CHYZ et des notices sommaires en art. 395 notices CHYZ ont été cataloguées ou versées. 27% des notices CHYZ traitées par Marie-Claude ont été repérées et versées des catalogues collectifs.

253 notices en art ont été traitées jusqu'à maintenant. Notons que Marie-Claude a été sollicitée à de nombreuses reprises au cours du mois de mars pour des urgences SFX, augmentant ainsi les délais prévus pour l'exécution des deux projets reliés à l'équipe d'art et musique.

On dénombre environ 2 400 notices de monographies de musique en traitement sommaire.

Le traitement des notices mère-fille des disques vinyles a été complété. Odette fera bientôt un inventaire de notre collection.

Louise Pelletier a créé une liste de documents dont les cotes ou les documents sont masqués, mais pas les notices. Cette situation est problématique dans Ariane. Elle fait en sorte que la notice brève s'affiche lors d'une recherche, mais pas la notice complète. Cette liste comprend beaucoup de cassettes VHS.

Environ 420 exemplaires doubles provenant du don de Radio-Canada ont été ajoutés par l'équipe jusqu'à maintenant.

4.3. Équipe de Sciences, Sciences humaines et sociales

Tablettes :

A et Z	1/3 tabl. (8 janv.)	½ tabl. (nov.)
Philosophie, psychologie, théologie :	7 tabl. (2 déc.)	8 ½ tabl. (25 sept.)
Sciences :	3 tabl. (25 janv.)	3 tabl. (déc.)
Littérature :	3 ½ tabl. (11 janv.)	3 tabl. (21 déc.)
Romans :	12 ½ tabl. (19 oct.)	13 tabl. (25 sept.)
Linguistique et communication :	1 tabl. (2 déc.)	½ tabl. (2 déc.)
Droit :	10 tabl. (10 sept.)	12 tabl. (12 août)
Histoire :	5 1/2 tabl. (16 sept.)	4 tabl. (27 août)
Bandes dessinées :	1 tabl. (12 nov.)	1 ½ (16 sept.)
Bandes dessinées (Don Alain Bourque):	19 tabl. (oct.)	24-25 tabl.
Littérature jeunesse :	11 tabl. (5 nov.)	9 tabl. (5 nov.)
Sciences sociales :	3 tabl. (8 févr.)	7 ¼ (12 nov.)
Sciences politiques :	½ tabl. (1 ^{er} mars)	
Éducation physique :	0 tabl.	

**Total : 77 1/3 tablettes
(18 avril)**

**87 ¼ tablettes
(22 février)**

Herbier Louis-Marie : Le projet est terminé dans son ensemble. Quelques documents arriveront occasionnellement...

Dès que les documents du don François Hébert (Marabout) seront terminés, le catalogage de la littérature en fascicules sera repris. Il reste au total 15 boîtes à cataloguer.

Le projet concernant les bandes dessinées continue, on retrouve dans le catalogue 1 482 mentions du « Fonds Alain Bourque » (18 avril 2016).

Mémoires et thèses (mars et avril) :
Sciences, théo, philo : 130
Sciences humaines et sociales : 54

Ressources électroniques distribuées depuis le 25 février : 3 300

En ce qui a trait aux autorités bibliques, nous avançons lentement. Il y en a un peu plus de 300 de valider.

Brigitte a revu au complet le fichier Excel pour la modification des cotes B 2500 vers B 2430.

Brigitte a commencé à traiter quelques notices sommaires dans différentes disciplines : théologie, histoire, philosophie et agriculture... constat... ça prend à peu près 4 minutes en moyenne pour le traitement catalographique à partir des fiches.

Élise et Noura entreprendront dans la prochaine semaine le projet « Que sais-je? ».

Depuis quelques semaines, à la demande de France Bilodeau, Lili, Luc, Émilie et Danielle traitent chacun 10 titres de littérature jeunesse par semaine.

5. Éléments abordés lors de la réunion de discussion sur les cas RDA

5.1. Articles initiaux dans les collections en 490 et 830 (11 mai 2015)

Ce point sera abordé lorsque les disponibilités le permettront

5.2. Mentions de responsabilités des bandes dessinées : doit-on étendre à tous les types de documents?

La question de la priorité de sources d'informations a été reprise dans un échange de courriel auquel Daniel Paradis a participé. Il en ressort que l'ordre de préférence mentionné dans la directive RDA 2.8.4.2 (anglais) doit être strictement suivie et qu'une mention apparaissant sur une source privilégiée d'information doit être préférée à une autre mention apparaissant ailleurs dans une source subséquente. Cet ordre de préférence qui est mentionné strictement pour les mentions de responsabilité doit être interprété comme s'appliquant également aux autres éléments de la description.

5.3. Autorités des professeurs

Les nouvelles listes reçues par Marcel nous permettent de voir que certains professeurs de l'UL ont une date de fin d'emploi en tant que professeurs agrégés ou titulaires, mais qu'ils deviennent professeurs associés. Comme ils peuvent encore donner des cours, il est probable qu'ils écrivent encore des productions (articles, monographies, etc.). De ce fait, il serait probablement plus juste:

- d'ajouter une date de début et de fin à la fonction profession mentionnée en zone 374 des autorités, en plus de mettre une date de début et de fin à l'affiliation en zone 373.
- De préciser le rôle : professeur(e) titulaire, professeur(e) associé(e), etc. en zone 374. RDA.

Le traitement rétrospectif n'est probablement pas nécessaire, dans la mesure où on pourra préciser ce qui doit être précisé lors de l'ajout de la date de fin d'activité des professeurs et/ou de changement de rôle.

L'ajout de dates en zone 373 ne pose pas de problème pour les transferts de notices faits par l'équipe du dépôt institutionnel.

5.4. Thèses en RDA (jga)

Julie mentionne des modifications au MARC21 pour les thèses selon RDA.

- a) Nouvelle zone MARC 347
- b) 3 indicateurs de relation dans la version anglaise

|**esuperviseur académique** : Personne supervisant un diplôme universitaire de niveau supérieur.

|**einstitution conférant des diplômes universitaires** : Collectivité conférant un diplôme universitaire.

|**edegree committee member** : A person serving on a committee that supervises a student's thesis or dissertation.

- c) Points d'accès

« Access points for advisors and institutions should be included in ETD (Electronic Theses and Dissertations) master records (700 and 710), instead of only in local fields (79x), with appropriate RDA relationships designators ».

La question que nous nous posons est la suivante : devons-nous modifier nos 790 en 700 avec l'indicateur de relation approprié afin de suivre ces modifications? Actuellement, notre affichage dans Ariane 2 est conforme et répond aux besoins. Si nous modifions le codage pour les 790, nous aurions des problèmes importants d'affichage qui ne pourront être réglés faute de temps de programmation. Nous proposons donc de laisser le tout tel quel pour l'instant, du moins tant qu'il ne sera pas possible de faire modifier l'affichage. Cette décision pourra être réévaluée un peu plus tard si la situation se modifie. Louise Pelletier sera consultée à ce sujet.

Plusieurs questions sont également soulevées par ces changements. Devons-nous convertir nos 502 de |a à |b |c |d afin d'être conformes au nouveau codage MARC21 pour ces zones ? On remarque en consultant MARC21 qu'il est toujours possible de coder toute l'information dans la sous-zone a du 502. Celle-ci n'a pas été retirée. De plus, aucune ponctuation n'est prévue dans le nouveau codage de la zone 502 dans MARC21 ce qui est particulier, puisqu'aucune ponctuation n'est prévue dans RDA pour tous les éléments transcrits, mais MARC21 conserve la ponctuation ISBD quand même. Nous pensons que la position que nous avons pris de conserver les éléments en 502 |a est encore défendable et qu'elle peut être maintenue. Il sera toujours temps de la modifier si un besoin de granularité supplémentaire se faisait sentir.

5.5. Réflexion sur les livrets d'opéra et les indicateurs de relation RDA en général

Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion

5.6. Retrait des indicateurs généraux de documents pour les notices RCAA2 chez OCLC

Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion

5.7. Mention de relation |auteur, |éditeur intellectuel en zone 100

Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion

5.8. Précisions ajoutées entre parenthèses (|c) pour des noms de personnes (point 5.2 de la réunion 206)

Lors de la dernière réunion, nous avons déterminé que la traduction des nouveaux termes à inclure dans le fichier des précisions à ajouter entre parenthèses dans les autorités (100-700) était maintenant assumée par les techniciens. À cet effet, Denise Dolbec mentionne 3 sources permettant la traduction. Dans l'ordre :

- [Le RVM](#)
- [La Classification nationale des professions](#)
- [Le Grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française](#)

Si aucun terme n'a pu être déterminé après consultation de ces sources, tenter la traduction seul ou avec des membres de l'équipe. Si cela n'est pas possible, demander à Julie Gauthier, Simon-Pierre Barrette ou Christian Lacroix. Contrairement à ce qui avait été déterminé à la réunion précédente, la liste ne sera pas retirée de l'intranet. Les techniciens doivent communiquer les termes choisis ainsi que leurs traductions à leur chef d'équipe, qui les acheminera ensuite à Denise Bonnelly pour ajout dans l'intranet. Une demande à Denise Bonnelly sera effectuée afin d'ajouter les trois sources mentionnées ci-haut dans le texte de l'intranet.

6. Analyse documentaire

6.1. Tables disciplinaires

Le 15 avril, une rencontre a permis aux techniciens en documentation traitant les ouvrages en théologie de poser des questions sur différents cas problématiques à Richard Dufour.

Les missels

« Le missel est un livre liturgique dans lequel on trouve tout le texte de la célébration de l'eucharistie : chants, lectures, prières, et même des indications pour les gestes. Il en existe deux modèles : le missel d'autel, destiné à l'usage du célébrant, et le missel paroissien, plus petit, destiné au fidèle. » --Wikipédia.

Comme les titres uniformes pour ce type d'ouvrage ne sont pas cohérents dans notre catalogue, on souhaite les uniformiser. À cette fin, il nous apparaît important de savoir :

- Si les missels pour les fidèles doivent être traités de la même façon que les missels destinés au célébrant, i.e. en 110 Église catholique. |tTitre du missel?
- Est-ce que les ouvrages spécialisés qui sont intitulés missels (ex. : pour Pâques) doivent être considérés comme des missels ordinaires?
- Ce qu'on doit faire avec les livres de prières dont le titre est, par exemple, Missel pour l'enfance?

Une vérification dans LC-PCC-PS n'a pas apporté de réponse à ces questions.

Richard Dufour mentionne que l'imprimatur permet habituellement de savoir, hors de tout doute, que le document a reçu l'approbation de l'Évêque et peut donc, par le fait même, être considéré comme «une œuvre représentant la pensée de la collectivité comme telle » (RDA, règle 19.2.1.1.1). Dans les cas où nous avons des Livres de prières qui ont l'imprimatur, on peut considérer que nous devrions avoir Église catholique en 110*, mais pas de titre uniforme en 240 puisqu'il ne s'agit pas véritablement de missel.

Richard consultera les professeurs en théologie pour savoir s'il s'agit de documents très utilisés pour lesquels il serait bon de faire du traitement rétrospectif afin de corriger les notices.

Livres deutérocanoniques

Voir les propositions du Comité canadien de catalogage : <http://www.rda-jsc.org/archivedsite/docs/6JSC-LC-31-CCC-response.pdf>

Nous sommes en attente de la traduction du JSC, mais Richard s'informerait auprès des professeurs à savoir si l'appellation Livres deutérocanoniques est nécessaire à la recherche dans notre contexte. La section aura une décision à prendre selon la recommandation des professeurs et la traduction achevée.

Versions de la Bible

Les techniciennes qui corrigent les titres privilégiés de la Bible auraient aimé avoir une liste officielle ou complète des différentes versions de la Bible. Malheureusement, une telle liste n'existe pas. Richard se renseignera auprès des profs de théologie à savoir si une liste plus ou moins complète a déjà été produite par la Faculté ou par un autre organisme.

Cependant, Richard nous suggère la consultation de deux livres : La Bible en français / Jean-Marie Auwers et The Bible in translation / Bruce M. Metzger.

Enfin, les catalogues des bibliothèques suivantes peuvent s'avérer de bonnes ressources : Notre-Dame University, Princeton University, Université St-Paul (Ottawa) et Harvard University.

7. Reclassification des documents en théologie, philosophie, et autres disciplines

Plusieurs projets de reclassification sont entrepris en séquence. Dans la majorité des cas, le travail ne sera pas effectué sur les volumes par les techniciens de la section, mais par l'identification de nouveaux indices dans les bases de données. Les nouveaux indices seront inscrits dans un fichier EXCEL et le plus gros du travail incombera à l'équipe de la préparation matérielle.

B2500 pour B2430 4500 unités physiques impliquant préparation matérielle. La vérification du fichier de travail est complétée

BQT 2500 unités physiques impliquant reclassification et préparation. L'opération d'identification des nouveaux indices est amorcée.

- BQV 2900 unités physiques impliquant reclassification et préparation. Il s'agit ici de reclassifier le BQV en KB. Cependant, les documents demeureront au 5^e étage et la reclassification nécessitera un certain déplacement de collections et une signalisation particulière.
- AC 20 1300 unités physiques pour la collection de référence de *Que sais-je?* qui sera démantelée. Le travail débute cette semaine dans l'équipe Sciences et Sciences sociales et sera effectué par l'intermédiaire d'un fichier Excel et du rapport de modification globale.
- F 1400 unités physiques dans la collection générale. F est l'ancienne cote utilisée par LC pour l'histoire de l'Amérique et rendue désuète depuis plusieurs années par le développement de la cote LC par BAC.

8. Pertinence de l'ajout de 040 |aCaQQLA|bfre|dCaQQLA dans le catalogage de notices TEMPO

Après discussion, nous convenons d'ajouter la mention 040 |aCaQQLA|bfre|dCaQQLA dans les notices TEMPO cataloguées

9. Demande de modification de l'équipe Sciences, sciences humaines et sociales

Alain Gendron fait remarquer que la mention Littérature n'apparaît pas dans le nom de l'équipe Sciences, sciences humaines et sociales. La discussion porte sur le fait que le nom de l'équipe ne peut refléter l'ensemble des disciplines. Nous décidons donc de ne pas modifier le nom de l'équipe.